



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ**
#FranceSolidaire

Avec les familles monoparentales, améliorons leur quotidien







Franchement si j'avais du temps libre, je pense que j'irais me poser au bord de la rivière avec un livre et essayer de ne plus penser à rien en fait. La charge mentale est tellement importante que je pense que j'ai besoin de temps libre pour rien ! Juste me poser quelque part et me dire « on verra demain ».



Contexte du projet	6
Problématisation	12
Réinterroger et interroger les usagers pour (re)définir les besoins	14
→ Analyse des entretiens menés avec les familles	18
→ Analyse des entretiens menés avec les professionnels	26
Faire émerger des idées	32
Tester un début d'idée	36
Avec les parents	
Tester un début d'idée	42
Au sein du LAB	
Tester la solution	44
Remerciements	48

Contexte du projet

Le Laboratoire d'Innovation Publique (**Lab' Etat'Lin**) du Secrétariat Général aux Affaires Régionales (SGAR) des Pays de la Loire a lancé en 2022, un **incubateur de projets** pour les agents de la préfecture. L'objectif de cette démarche est d'accompagner ces porteurs (**intrapreneurs**) dans le développement et le test d'une solution concrète innovante s'inscrivant dans une politique publique portée par l'Etat relatif à un besoin des citoyens non-couvert.

Dans le cadre de l'Incubateur de projet, les lauréats sont accompagnés par des coaches spécialisés en conduite de projets. Ce soutien méthodologique comporte un accompagnement individuel et collectif des intrapreneurs. Cette promotion se compose de 3 autres projets.

La commissaire à la prévention et la lutte contre la pauvreté des Pays de la Loire a porté sa candidature sur la thématique de la pauvreté des familles monoparentales. En effet, un enfant sur 3 issu d'une famille monoparentale vit sous le seuil de pauvreté en Pays de la Loire. Dans l'esprit de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, la démarche impliquera la participation des personnes concernées afin d'élaborer le diagnostic, de cerner une problématique et de co-construire une solution concrète.



L'enjeu semble double : relever les besoins des familles monoparentales pour apporter une solution visant à l'amélioration de leurs conditions de vie et la participation constante de ces personnes.

Calendrier de l'accompagnement de la démarche

Étapes d'accompagnement et calendrier de travail

Quel accompagnement ?

Les porteurs de projet bénéficient d'un accompagnement sur mesure de 5 mois

5 journées d'accompagnement par des experts
Temps individuels et collectifs

Des suivis personnalisés avec un coach

Un accès à l'espace du LAB État'LIN

Un appui financier



Sélection des projets

(vendredi 13 mai 2022)

Pitch de 3 minutes devant un jury de sélection

Journée 1

(vendredi 3 juin 2022)

Rencontrer et interroger les usagers pour (re)définir leurs besoins (grille d'entretiens, persona, cartographie des acteurs)

Journée 2

(jeudi 7 juillet 2022)

Faire émerger des idées (analyse des immersons, parcours utilisateurs, idéation)

Journée 3

(jeudi 22 septembre 2022)

Tester un début d'idée (cahier des charges de la solution retenue, prototypage de certains éléments de la solution à tester, préparation des tests)

Journée 4

(jeudi 20 octobre 2022)

Tester la solution (retours sur les tests du premier prototype, prototypage de la solution finale)

Journée 5

(jeudi 10 novembre 2022)

Retour sur le programme de 5 mois et préparation au pitch final

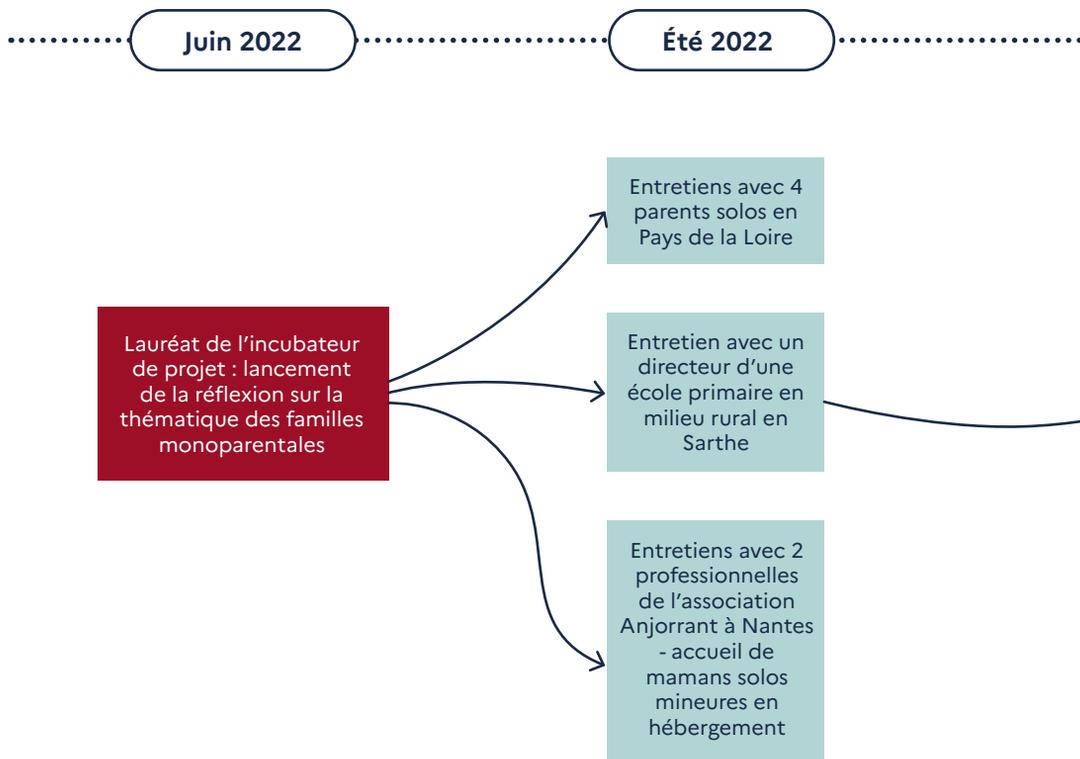
Clôture de la Promotion

(fin novembre 2022)

Pitch final devant une audience

Clôture de la première promotion de l'incubateur

Calendrier du projet



Septembre 2022

Aujourd'hui

17 septembre 2022

Flyer de
présentation du
dispositif à tester

Via le centre social

Travailler sur le
répét, idée revenue
dans les entretiens

Atelier
Parents Solos
- Centre social
Chemillé

Prises de contact
pour comprendre
les mécaniques
de paiements
des chèques aux
partenaires

Avec la ville d'Angers
- Pass Bienvenue pour
les étudiants

Réflexion autour
d'un «chéquier
liberté»

«Pass'Temps»

Expérimentation
du dispositif
Pass'Temps sur
le territoire du
centre social du
Chemillois

Problématisation

Formuler une problématique à partir des connaissances et des constats relatifs aux besoins des familles monoparentales : **comment impliquer les familles monoparentales dans l'amélioration des mesures de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté ?**



STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ
#FranceSolidaire



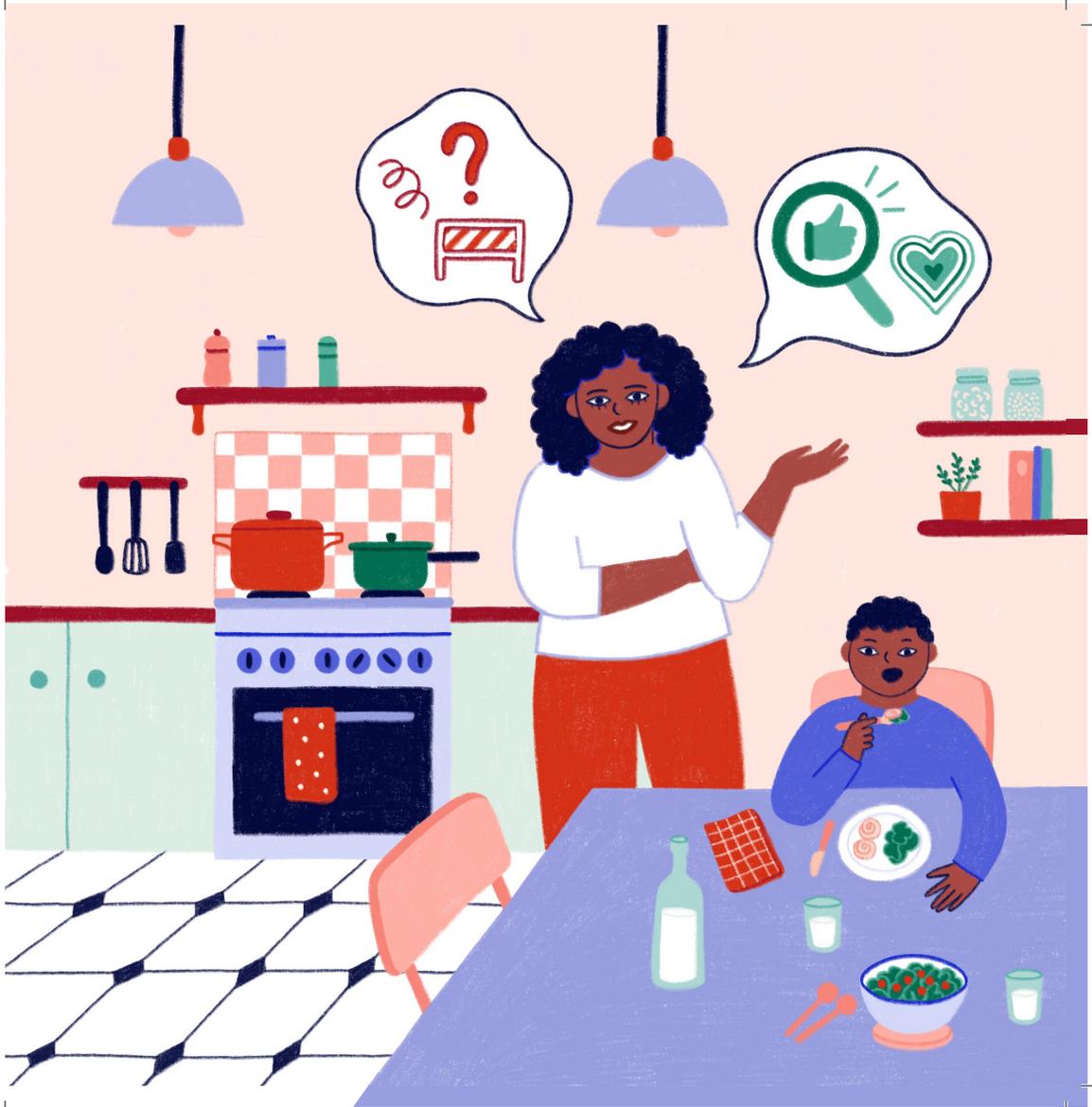
Réinterroger et interroger les usagers pour (re)définir les besoins

Plutôt que de viser un nombre important d'entretiens pour tendre vers une exhaustivité, nous avons privilégié la qualité des échanges. Ainsi, nous avons pris contact avec divers profils de personnes de personnes, tous légitimes à apporter une contribution.

Entretiens auprès des parents : Partir du quotidien des parents rencontrés pour comprendre leur vécu, leurs difficultés et leurs aspirations.

Les parents ont été contactés par la Fédération des Centres Sociaux 49-53 qui anime un réseau de « Parents Solos » sur le département.

Ce dispositif est mis en place par le réseau Parentalité du Maine et Loire. Il est porté par la Fédération des Centres Sociaux et soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ainsi que la Mutualité Sociale Agricole (MSA).



« Les groupes de Parents Solos du Maine-et-Loire se retrouvent régulièrement, dans un Centre Social ou Centre d'Animation Sociale, généralement avec la présence d'un animateur professionnel et de parents référents. La rencontre consiste en un temps d'échanges, d'écoute, mais aussi d'organisation d'actions collectives.

Ces groupes de parole s'adressent aux mamans et papas solos de Maine et Loire. L'objectif est d'apporter soutien, écoute, partage de vécus et d'expériences, échange et prise d'informations, astuces, et surtout, rompre l'isolement et la solitude que peuvent amener une séparation, un divorce ou un veuvage. C'est l'occasion d'élargir son réseau social. Les principes fondamentaux des groupes de Parents Solos sont : la bienveillance, le non-jugement et le respect de l'autre. »

Description issue du site internet « Réseau Parentalité 49 » et de l'article « Rejoindre un groupe de Parents Solos » : <https://parents49.fr/ressource/rejoindre-un-groupe-de-parents-solos/>

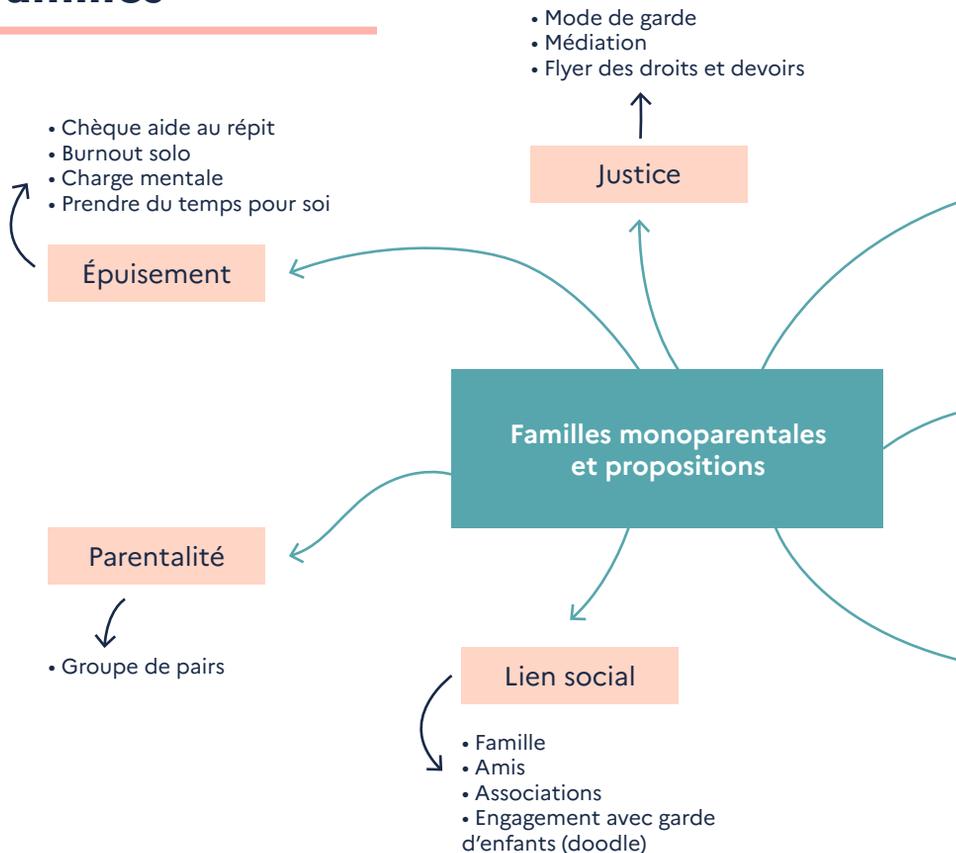


Concernant notre démarche, un message d'invitation a été passé via ce réseau, à l'ensemble des participants et 4 personnes nous ont répondu être intéressées. Nous les avons ensuite rencontrés à leur domicile ou en visio.

Une grille de questions a guidé nos échanges.

L'analyse globale des échanges a permis de recenser et regrouper tous les thématiques dans lesquelles les personnes interrogées rencontrent des freins... et/ou des difficultés ainsi que les leviers d'actions pouvant être mobilisés.

Analyse des entretiens menés avec les familles



Travail

- Adapter les congés enfants malades
- Conciliation vie familiale / professionnelle
- Conciliation rythme de vie / rythme des enfants
- Sensibilisation des employeurs

Garde - Horaires atypiques

Culture et loisirs

- Chèques cultures
- Aide aux vacances
- Carte famille monoparentale
- Plaidoyer pour Pass'Sport

Budget

- Coût du transport

Quelques verbatims

Au sujet des groupes Parents Solos :

« C'est le petit moment où on peut décharger »

« Après les Parents Solos, c'est clair, moi, I et S, on est devenu vraiment copines, on s'échange nos enfants, on se rend des services et ça permet de pouvoir se libérer du temps pour nous, en dehors du boulot et de nos obligations. »





Être parent solo :

« C'est surtout la charge mentale et c'est surtout ça qui est pesant »

Question : « Et donc là, si vous aviez une baguette magique pour améliorer votre quotidien ? »

Réponse : « Me dédoubler, j'aimerais beaucoup (rires) ! »

« Y'a jamais de temps de pause et plus le travail »

« Là en ce moment je me fais les ongles une fois par mois, c'est payant, 30€ par mois mais je l'attends avec impatience ! »

« Déjà que c'est une épreuve émotionnelle, toutes les démarches administratives qui viennent s'ajouter là-dessus, il faut quand même avoir le moral ! »

Quels conseils donneriez-vous à un parent solo ?

« S'entourer de très belles personnes, positives, optimistes, de se rapprocher de la famille si c'est possible, moi c'est vraiment ma peur de me retrouver toute seule ! D'aller dans des groupes de parents solos sans s'enfermer là-dedans et de prendre du temps pour soi, parce qu'effectivement si on va bien, se faire plaisir à soi, accepter d'être imparfait ! Être toujours en alerte comme tout parent mais 2 fois plus. »





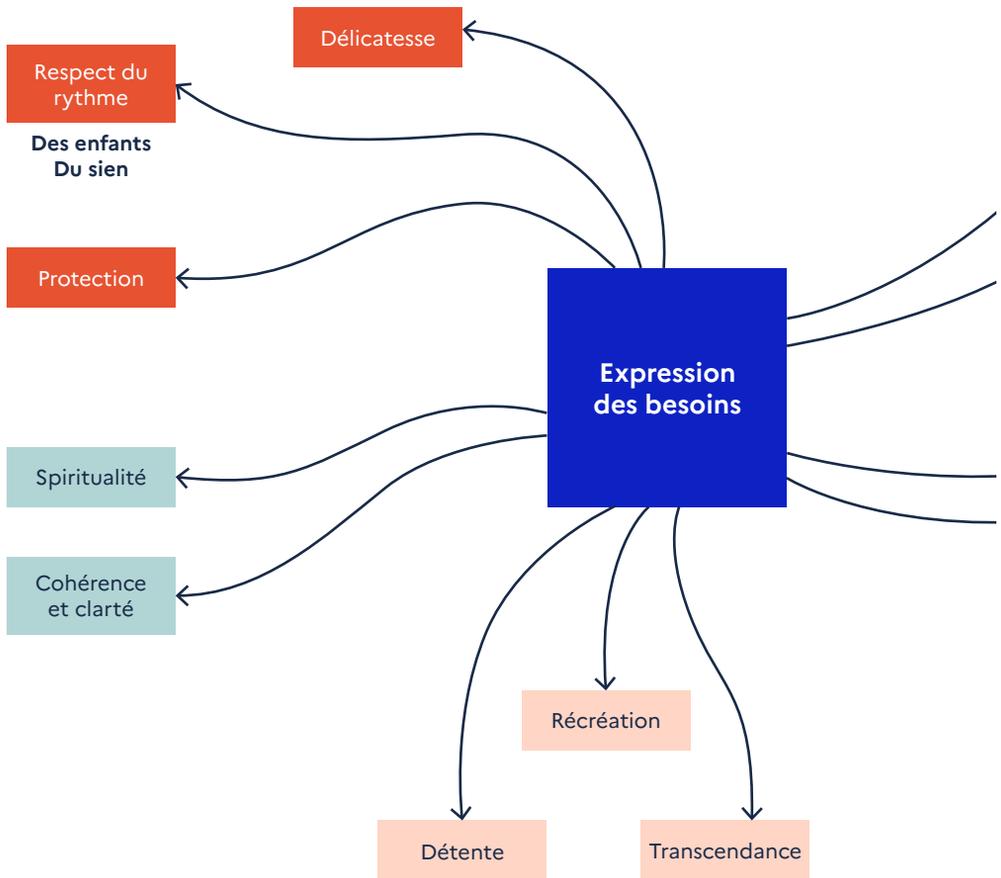
« De prendre soin de soi ! »

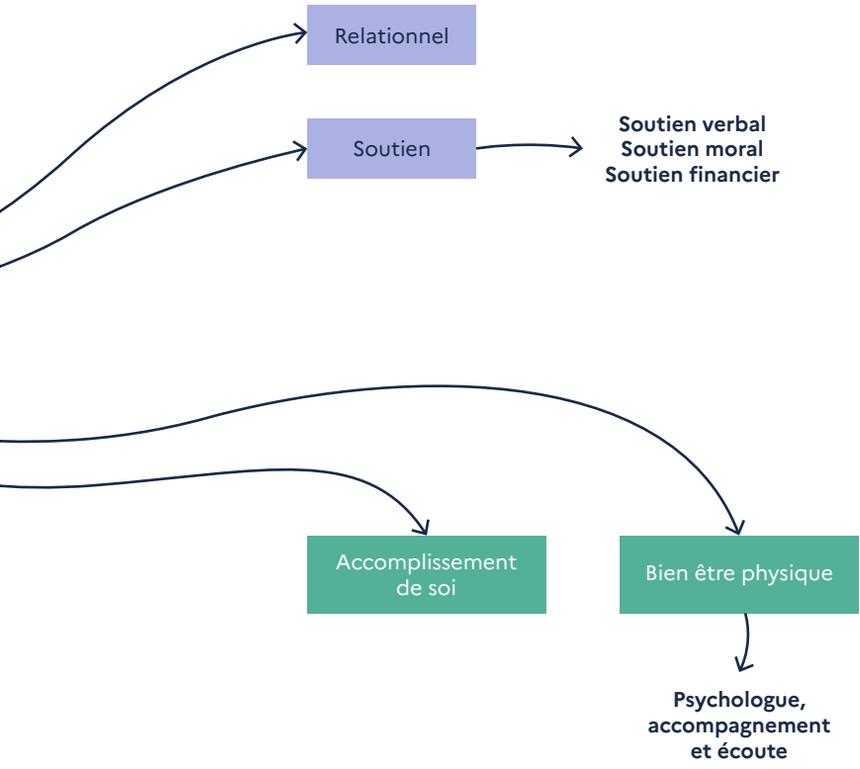
« De s'entourer ! Assistantes sociales, Protection Maternelle Infantile (PMI)... Des professionnels particulièrement ! Moi, pour le coup, j'ai demandé à la famille de prendre un petit peu de distance avec les conseils parce que ça fait trop et des conseils de personnes qui sont dans l'affect, c'est pollué et pour mettre des distances, tout en prenant vraiment les conseils des professionnels. »

« De demander de l'aide oui et en même temps, ne pas perdre, ne rien lâcher, c'est intense pendant un an mais il faut se dire qu'on va y arriver »

Recensement des besoins des parents solos

A la fin de chaque entretien, nous avons également demandé à chaque personne quels sont ses besoins actuels (dans une liste donnée). Beaucoup se sont croisés, nous avons tenté de les regrouper par thématiques : **lien social – calme et sécurité – compréhension – loisirs – santé au sens large.**





Analyse des entretiens menés avec les professionnels

Entretiens auprès des professionnels : Recenser la parole de professionnels rencontrant au quotidien les familles monoparentales et/ou leurs enfants

Pour compléter nos explorations, nous avons également rencontré des professionnels travaillant au contact quotidien des parents solos et/ou des enfants vivant des situations de pauvreté. Ainsi, nous avons rencontré :

- 1 directeur d'école primaire publique exerçant dans une commune rurale.
- 2 professionnelles d'un centre maternel accueillant des mamans solos mineures (cheffe de service et éducatrice spécialisée)

Verbatims

« On a beaucoup de femmes », « on a beaucoup de séparations »

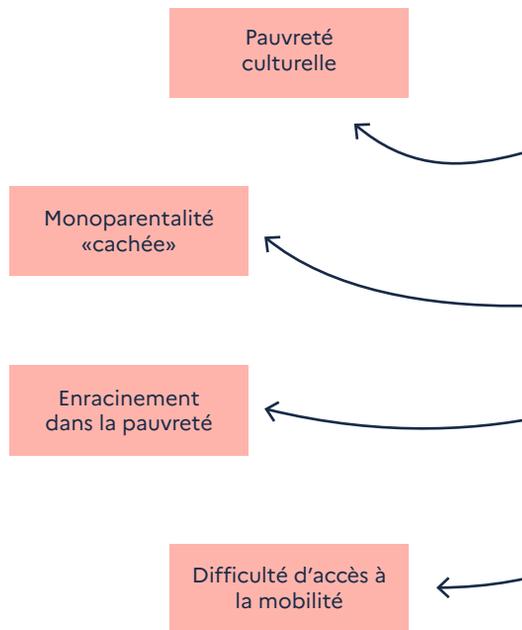
« On a un manque d'ouverture sur le monde, notre monde réduit mais enfin je veux dire, il y a des carences culturelles qui sont extrêmement importantes chez nous. Les enfants ne sortent pas, enfin je veux dire, leur sortie hebdomadaire c'est le Leclerc du coin, le Lidl du coin. On a quand même des structures, on a un cinéma, on a une salle de spectacle, la commune fait le nécessaire pour que ça bouge mais moi les fréquentant régulièrement, je ne vois jamais mes élèves, jamais jamais »

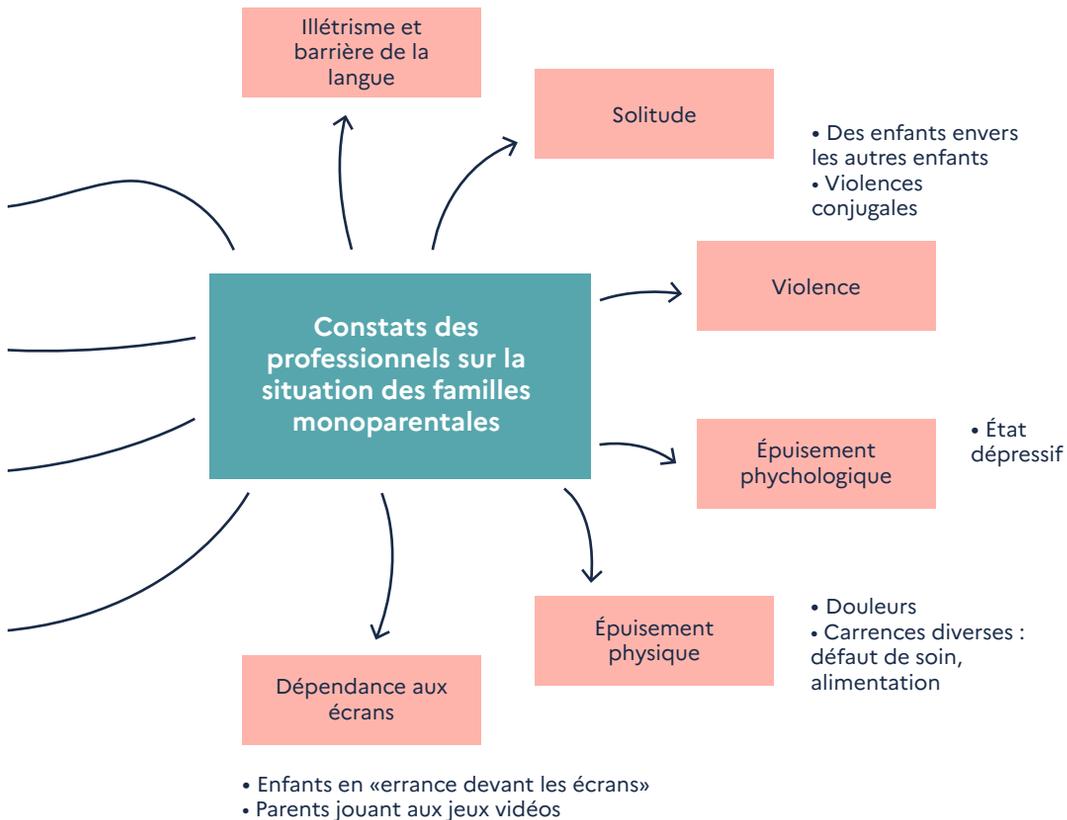
« L'accès à des loisirs, franchement, c'est vraiment rarissime, alors c'est aussi dans le désir », « la mobilisation est quand même complexe, l'envie, le désir »

« La monoparentalité, il y a un tas de contraintes ! »

« Avoir des moments seules, c'est presque impossible dans la réalité et puis pour vivre le répit, il faut vraiment être en confiance en le lieu »

« Alors là aussi la monoparentalité, on a des familles qui s'occupent de leurs enfants mais dont le père ne fait strictement rien, il passe ses journées à jouer aux jeux, du matin jusqu'au soir, il est devant sa console constamment. Là, la pauvre mère est toute seule, il y a une espèce de monoparentalité «cachée» je dirais. Les pères sont complètement absents parce qu'ils sont dans le canapé à jouer. Ils ne sont pas du tout impliqués dans l'éducation de leurs enfants, on ne les voit pas d'ailleurs, ils ne sortent pas des appartements. »





AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES FAMILLES MONOPARENTALES



RÉPIT / REPOS

A l'issue de l'ensemble de ces entretiens et analyses, nous avons retenu le sujet du répit des parents.

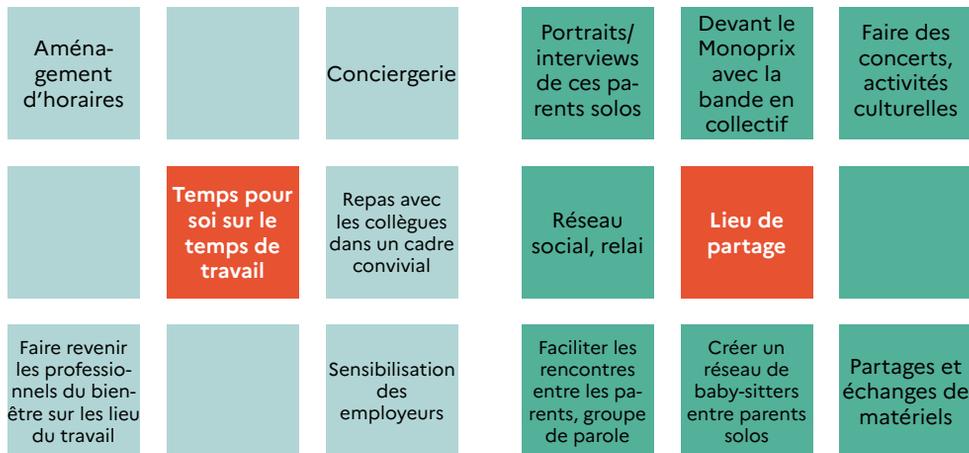
Nous avons d'ailleurs formulé la **problématique** suivante : **comment pourrions-nous porter la parole des parents solos pour faciliter leur accès au répit ?**

Ce sujet est en effet revenu dans bon nombre des échanges, tous nous confiant leur grande difficulté à en bénéficier. Les raisons sont plurielles : manque de temps matériel, manque de disponibilité « psychique » ou encore incapacité financière et/ou psychologique à faire garder les enfants ; tous ces freins pouvant être confondus.

Faire émerger des idées

Lors d'une journée d'atelier collectif au sein du Lab', nous avons exploré diverses solutions pouvant répondre à la problématique ci-dessus. Pour tenter d'aller au plus loin dans les potentielles actions, nous avons ensuite essayé de multiplier les déclinaisons envisageables.

Comment pourrions-nous porter la parole des familles monoparentales pour faciliter leur accès au répit ?



Le top : Proposer des actions de bien-être sur le lieu de travail

Utilité : →

Facilité : →

Nouveauté : →

Le top : Lieu d'échange, partage et actions de sensibilisation

Utilité : →

Facilité : →

Nouveauté : →

Abonnements aux magazines	Sorties	Actions pédagogiques (potager, etc)	Aide à domicile		Chèques loisirs
Jouer avec les chiens (médiation animale)	Actions pour les enfants		Faire la manche	Aides financières	Aides au périscolaire et centre de loisirs
Faciliter les gardes et horaires plus souples	Faciliter l'accès aux centres de loisirs (prix)		Aides pour partir en vacances	Actions «temps pour soi»	Chèque nounou

Le top : Développer des actions gratuites pour les enfants et sur des horaires adaptés

Utilité : →

Facilité : →

Nouveauté : →

Le top : Chéquier liberté

Utilité : →

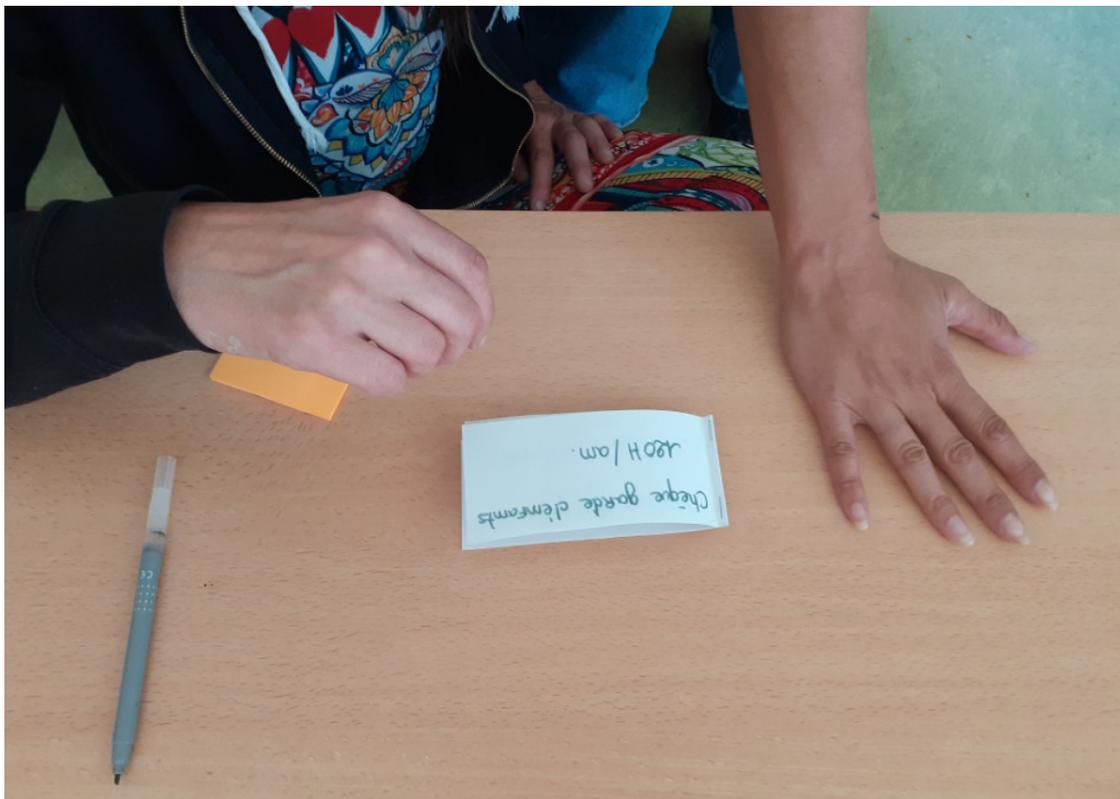
Facilité : →

Nouveauté : →

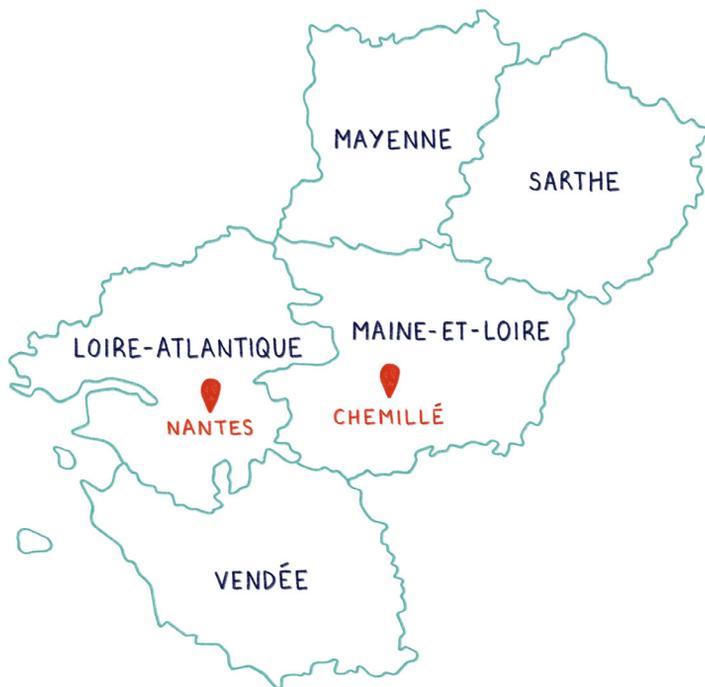
Parmi cette pluralité d'idées, nous avons ensuite choisi celle d'une aide aux personnes en situation de monoparentalité, sous la forme d'un chéquier.

Tester un début d'idée

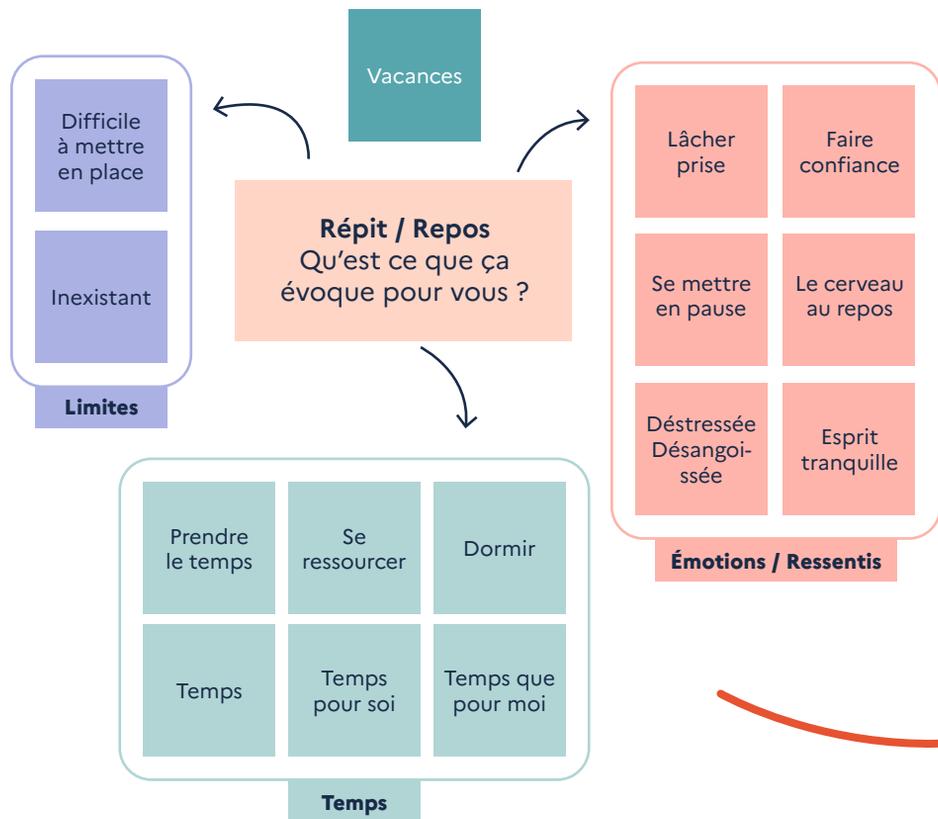
avec les parents



Pour valider et poursuivre la co-construction du projet, nous avons animé un groupe de « Parents Solos » au centre social du Chemillois (49). Sur les 6 parents présents, 3 d'entre eux avaient été rencontrés lors de notre phase d'immersion.



Aborder avec les parents les notions de répit et de repos pour mettre des mots sur ce que cela évoque et sous quelle(s) forme(s) :



Échange collectif :

Faire **confiance** = «aux personnes qui gardent nos enfants ou faire confiance aux enfants en autonomie».

Le répit, ce n'est pas forcément le repos mais plutôt le **«pas d'obligation»**, cela peut aussi être des «moments qu'on passe avec nos enfants», du temps **«ensemble»**.

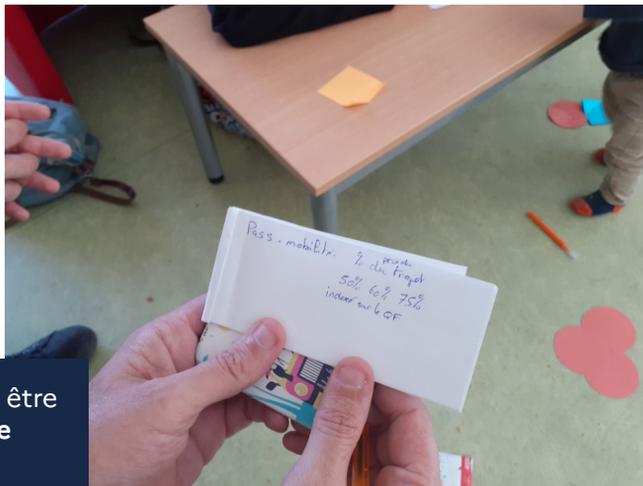
C'est aussi le **«répit pour les enfants»**, «les laisser partir en vacances seuls pour avoir d'autres choses à partager que le quotidien», «ils sont aussi beaucoup mis à contribution».

«Être bien», insouciance, cadre sécuritaire.
«Ne pas être que parent».

«J'ai l'impression d'avoir un parpaing en me levant et je rajoute plein de petits cailloux», idée de surprotection, crainte de ne jamais faire assez, peur du jugement et **de se laisser submerger**.
«La société ne nous laisse pas le droit à l'erreur».



- L'outil doit être **pragmatique**
- Sous un format **carte ou application**
- 1 seul interlocuteur



3 prototypes de chéquiers

Un chéquier à l'année (2700€/chéquier) et les chèques sont classés par thèmes :

- **Garde d'enfants** : 800€ / an / enfants
- **Alimentaire** (pas restaurant) : *«mentalement c'est une charge vu le prix des courses»* : 100€ / mois
- **Loisirs / Sports** : 50€

Un chéquier à l'année et les chèques sont classés par thèmes, estimés en services plutôt qu'en argent :

- **Garde d'enfants** : 120h / enfant / an
- **Noël / anniversaire** : 50€ / enfant / an
- **Parcs** : 1 entrée / pers / an
- **Loisirs** : 1 abonnement / pers / an
- **Aide à la mobilité** : 500km / pers / an

Un chéquier à l'année et calculé en fonction du quotient familial (QF), *«pas de gratuité, il faut un reste à charge pour la motivation»* :

- **Loisirs et Sports**
- **Pass mobilité**
- **Soutien à la famille** : 300€ / mois pour habillage et coiffure, *«pension de famille»*

À l'issue de cette phase de création, les explications ont été intéressantes et ont soulevé différents débats entre les parents : quelle monétarisation des chèques ? quels critères ? est-ce que les enfants peuvent avoir accès à ces chèques ? etc.

Un point primordial a d'ailleurs été soulevé par l'ensemble des parents (et c'est déjà ce que nous relevions lors des entretiens) : la garde d'enfants. Pour pouvoir s'octroyer des temps de répit, tous nous ont dit devoir « faire confiance aux personnes qui gardent les enfants » ou faire confiance « aux enfants en autonomie ».

Tester un début d'idée

au sein du Lab

Objectifs de la journée incubateur État'LIN : prototyper un chéquier « d'aide au répit » à partir des propositions des parents : quelle activité souhaiteraient-ils pouvoir utiliser ? à quelles conditions ? quelles thématiques ? etc.

Pour cela, nous avons donc imaginé combiner activité visant au répit et garde d'enfants. Chaque chèque du Pass'Temps donnerait accès à une activité pour le parent ET un moyen financier de garde d'enfants (mobilisable au besoin). D'ailleurs, le centre social avec lequel nous travaillons forme et met en contact des jeunes pour garder les enfants des parents adhérents, cet autre dispositif pourrait donc être adossé au Pass'Temps.

PASS TEMPS



PASS'TEMPS qu'est ce que c'est ?

Un chéquier à destination des familles monoparentales et visant à l'accès des temps de répit.

Pour permettre aux parents de prendre du temps pour eux et se reposer, chaque chèque dispose d'un accès à une activité pour le parent ainsi qu'une possibilité financière de garde d'enfants conjointe (+ annuaire des jeunes formés au babysitting via le centre social) mobilisable ou non, au choix du parent.



Site web centre social : <https://centresocial-chemille.asso.fr/?p=206>

Tester la solution

[15.11.22] Travaux en cours

À ce jour, nous travaillons donc à la concrétisation de ce chéquier et notamment sa monétisation : comment faire pour que les partenaires puissent être réellement payés avec ces chèques ? quels droits et lois ? quelle méthode ?

Échanges avec la ville d'Angers, qui propose ce type d'action pour les étudiants.

Pour tester et mettre en œuvre ce projet, nous avons poursuivi les échanges avec le centre social du Chemillois et nous leur avons proposé de mettre en œuvre l'expérimentation. Le projet étant en accord avec les besoins du territoire recensés également par les professionnels, le centre social a répondu favorablement à cette demande. Une demande de subvention est en cours par le centre social.

Point de vue du directeur du centre social : « *Chercher l'utilité sociale, répondre pragmatiquement aux besoins des parents, en s'appuyant sur leurs paroles, leurs actes, leurs envies. Le projet Pass Temps répond à cette manière de travailler, ou le bénéficiaire est avant tout habitant acteur, ou les structures institutionnelles sont facilitatrices. Une aventure commence !* »

En interne du centre social, les professionnels réfléchissent aux moyens humains et temporels à mettre en œuvre : quels professionnels se lancent ? combien de temps y consacrer ? quelle méthode ? volonté de création d'un groupe de travail avec l'ensemble des parties prenantes concernées.

Toujours dans l'objectif de tester notre projet, nous avons élaboré un flyer présentant le dispositif pour l'ensemble des acteurs concernés (parents, professionnels du centre social, potentiels partenaires etc.). Cela permet de poursuivre le test de la faisabilité et de la compréhension du projet.

À tester au centre social ? Laisser parler les personnes et leur demander ce qu'elles comprennent, ce qu'elles ne comprennent pas ? des questions ? avec ce flyer, elles seraient intéressées pour prendre part au projet ?

Pour poursuivre la concrétisation de l'outil et sa mise en œuvre par les différents acteurs, nous avons aussi élaboré une ébauche de page web. Celle-ci aurait pour objectif de faciliter les relations entre le centre social, prescripteur du Pass'Temps, et les différents partenaires qui souhaiteraient entrer dans la démarche. L'outil propose une page pour chaque partenaire, où ce dernier pourra indiquer le nombre de personnes ayant utilisé son activité, en vue d'un remboursement par le centre social.

À voir avec les parents et le centre social : quelle forme prend le Pass'Temps ? chéquier papier ? application ?

Focus sur les conditions d'un partenariat pour déployer cette démarche voire essayer le dispositif :

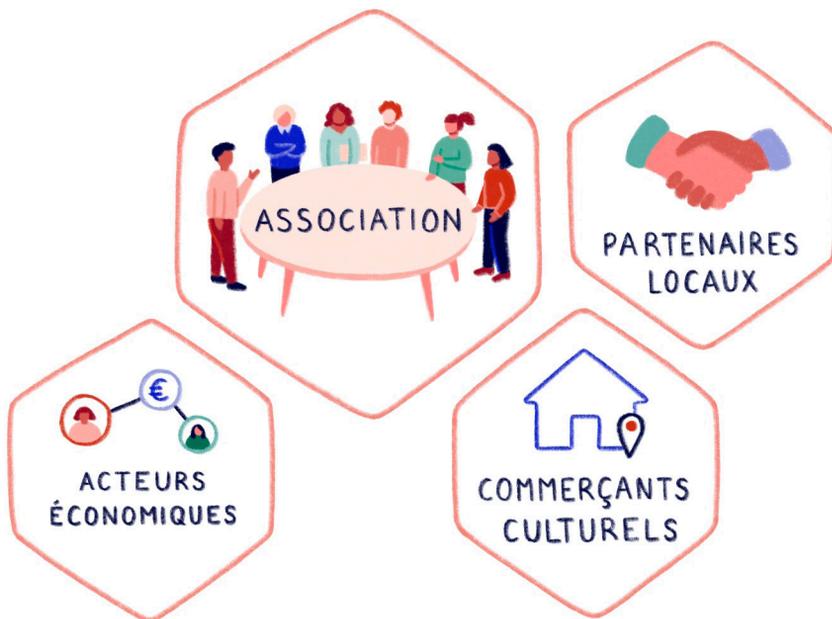
A la recherche d'un partenaire

- Dont le projet stratégique irrigue toutes les strates de l'organisation : direction, professionnels, bénévoles, personnes concernées.
- Qui travaille sur les thématiques « famille » dans toutes ses formes (dont la monoparentalité) et « parentalité », déployant des actions concrètes dans ces domaines et dont les valeurs et les méthodes s'appuient sur le pouvoir d'agir des personnes concernées.
- Ancré et engagé dans un réseau local d'acteurs diversifiés : caritatif, culturel, économique, loisirs, social, santé, aide à domicile etc.
- Dont les pratiques managériales soutiennent les initiatives de toutes les parties prenantes : usagers, bénévoles, professionnels, financeurs, direction.
- Ouvert aux démarches d'évaluation ainsi que de mesures d'impact et disponible pour réinterroger ses pratiques en vue d'améliorer la mise en œuvre d'un projet.

Les caractéristiques d'un partenaire :

Engagement, agilité, réseau, innovation, fiabilité

Exemples de partenaires potentiels : Centre social, Union Département des Associations Familiales, Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, crèche, centre maternel, Centre Communal d'Action Sociale etc.



Remerciements

Nous souhaitons remercier l'ensemble des personnes ayant contribué à ce projet :

Merci aux parents solos qui ont accepté de nous recevoir chez eux et de nous partager un peu de leur quotidien.

Merci aux trois professionnels pour le partage de leur avis et leur expérience autour de la thématique des familles monoparentales.

Merci également au groupe des Parents Solos pour leur accueil, leur participation active et leur dynamisme.

Merci au centre social du Chemillois pour son intérêt pour le projet et sa volonté de poursuivre sa mise en œuvre.

Nous remercions l'ensemble des professionnels qui nous ont accompagné dans l'ensemble des étapes de l'incubateur de projet. Merci au collectif 100 watts pour son suivi et ses conseils en matière de développement de projet.

Merci à l'équipe d'Etat'lin pour la démarche d'Incubateur de projet, son suivi et ses idées.



Ce livret a été réalisé en octobre 2022.

Rédaction par Anne Postic (commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté) et Salomé Robin (stagiaire Master 2 intervention et développement social Université d'Angers)

Illustration, conception graphique et mise en page par Roxane Pongerard



